

# Communiqué de presse

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **SAGUENAY DÉVOILE SON PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION ET L'APPARITION D'ALGUES BLEU-VERT**

**Saguenay, le 29 mai 2008** – Réunis en conférence de presse aujourd'hui, la Ville de Saguenay, accompagnée de l'APLK (Association pour la protection du lac Kénogami), ont dévoilé la teneur de leur plan d'action visant à contrer l'apparition d'algues bleu-vert sur leur territoire.

Rappelons-nous qu'en 2007, des algues bleu-vert ont fait leur apparition sur cent quatre-vingt-quatorze (194) plans d'eau au Québec, dont quatorze (14) mises en garde sur onze (11) cours d'eau dans la région et deux (2) sur le territoire de Saguenay (Baie des Deux-Îles et Montée-Dupérée).

Le plan d'action consiste donc en un projet pilote qui vise principalement des zones sensibles telles que les deux secteurs précédemment mentionnés, les baies Dufour, Gagné et Gélinas ainsi que les secteurs près des prises d'eau de la Ville de Saguenay (rivière aux Sables et rivière Chicoutimi).

Dans un premier temps, ce plan se réalisera sur une base volontaire et nous souhaitons toucher quelques centaines de riverains autour de ces secteurs.

Ainsi, Saguenay réalisera une campagne de **sensibilisation** médiatique qui traitera principalement des consignes suivantes :

- Conserver intacte la végétation dans la bande riveraine;
- Reboiser et remettre dans un état naturel les zones dégarnies;
- Utiliser des détergents et savons sans phosphate;
- Voir au bon fonctionnement de sa fosse septique;
- Vidanger les fosses septiques de bateau aux endroits autorisés;
- Nettoyer tout bateau avant sa mise à l'eau;
- Distribution d'un dossier de sensibilisation aux propriétaires riverains.

Dans un deuxième temps, Saguenay secondera les citoyens afin de réaliser des interventions de renaturalisation des berges en plus d'en faire à certains endroits. L'APLK, partenaire privilégié, supervisera quant à elle le Réseau de surveillance des lacs. Voici donc la teneur des **actions** que réalisera Saguenay dès cet été :

- Reboisement par la municipalité de certains secteurs lui appartenant le long des plans d'eau;
- Neuf (9) personnes secondront les citoyens à renaturaliser quelques centaines de terrains riverains en réalisant des plans d'aménagement et en les supportant;
- Près de 100 000 arbres et arbustes seront distribués gratuitement;
- Mise sur pied par l'APLK d'un programme de surveillance du lac Kénogami.

Soulignons qu'afin d'être admissible à la réalisation d'un plan d'aménagement des bandes riveraines, tout citoyen devra d'abord se procurer gratuitement un permis auprès de la municipalité et s'inscrire selon des modalités qui seront dévoilées au cours des prochaines semaines.

- 30 -

Source **Jeannot Allard**  
Directeur  
des communications  
Ville de Saguenay  
**698-3350, poste 5222**

Info : **Paul-Roger Cantin**  
Conseiller municipal et  
Président du groupe de travail  
**540-1716**

